



SAPOLL
SAUVONS NOS POLLINISATEURS





Charte : rejoindre le réseau des Refuges pour les Pollinisateurs

Pourquoi devenir Refuge pour les Pollinisateurs ?

Les insectes pollinisateurs comme les abeilles, les papillons ou les syrphes, sont essentiels à la reproduction de nombreuses plantes à fleurs dans nos régions. Sans eux, notre alimentation, nos paysages, nos écosystèmes et aussi notre économie ne seraient plus les mêmes. Leur déclin est donc très inquiétant !

Les causes sont multiples, comme par exemple, l'usage de pesticides, le changement climatique, la perte de ressources florales, la destruction de leurs habitats, le développement des maladies et des espèces invasives...

Pour enrayer le déclin des pollinisateurs, des actions à grande échelle sont nécessaires. Et nous pensons que l'implication des citoyens est un des leviers les plus puissants dont nous disposons !

Les jardins des particuliers représentent des surfaces considérables (ex : 6-8% de la surface du territoire en Wallonie) offrant de grandes possibilités d'action. Pourtant, à l'heure actuelle, les particuliers consomment encore de très grandes quantités de pesticides...

Le rôle des citoyens est donc crucial et si nous sommes nombreux à nous impliquer les effets peuvent être très positifs ! Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, en intégrant le Réseau des refuges pour les pollinisateurs et en le faisant connaître autour de lui.





Intégrer le réseau des Refuges pour les Pollinisateurs et signer la charte... Pourquoi ? Pour qui ?

Par le biais de cette charte, il vous est demandé, en tant que citoyen, de vous engager en faveur des pollinisateurs. Cela passe par la mise en place de 5 mesures essentielles à la sauvegarde des pollinisateurs et la réalisation d'actions de votre choix pour inviter les pollinisateurs chez vous.

Tout le monde peut agir et s'impliquer dans cette démarche, que ce soit sur son rebord de fenêtre, son balcon, son jardin, le trottoir devant sa maison... Il n'y a pas de petites actions !

Qu'est-ce que j'obtiens en retour ?

En retour de votre engagement dans la charte, vous obtiendrez l'accès à des guides et des fiches conseils pour préserver les pollinisateurs et les inviter dans votre jardin. Vous ferez aussi officiellement partie d'un grand réseau de Refuges pollinisateurs et recevrez un document de reconnaissance de votre engagement comme Allié des pollinisateurs !

La nature aussi vous le rendra bien ! Vos fleurs seront mieux pollinisées et produiront plus de graines et de plus beaux fruits. Vous aurez aussi le plaisir d'observer ces petites bêtes inoffensives et passionnantes s'épanouir autour de vous !





Cinq mesures indispensables !

Pour réduire mon impact négatif sur les populations de pollinisateurs :

- Je m'engage à renoncer aux pesticides chimiques.
- Je m'engage à ne pas détruire les milieux naturels et habitats des pollinisateurs.

- Je m'engage à respecter la spontanéité de la vie sauvage.

Pour augmenter mon impact positif sur les populations de pollinisateurs :

- Je m'engage à privilégier la plantation ou le semi de plantes sauvages de ma région.
- Je m'engage à ne pas laisser se développer les espèces exotiques invasives.





Des actions volontaires pour aller plus loin !

- Je m'engage sur des actions volontaires :

Nous vous demandons de choisir au moins une mesure volontaire. Ces dernières sont personnalisées et permettent d'apporter le gîte et/ou le couvert aux pollinisateurs sauvages ! Vous pouvez les sélectionner en fonction de votre contexte, votre motivation et votre budget.

Exemples d'actions volontaires	Favorable pour l'alimentation des pollinisateurs	Favorable pour la nidification des pollinisateurs
Balconnières de plantes mellifères	•••	
Semer une prairie fleurie	•••	
Plantation de haies vives	•••	
Utilisation d'engrais verts au jardin	•••	
Création de parcelles monoflorales	•••	
Plantation de plantes grimpantes mellifères	•••	
Laisser s'installer une friche fleurie	•••	•••
Créer une rocaille avec les plantes associées	•••	•••
Créer une spirale d'herbes aromatiques	•••	•••
Installer un hôtel à insectes		•••
Créer/conserver un talus		•••
Laisser le bois mort		•••
Avoir un mur de pierres sèches		•••
Avoir un chemin de terre battue		•••
Créer une mare	Abreuvoir	•••
Installer un abreuvoir à insectes	Abreuvoir	





Pourquoi renoncer aux pesticides chimiques ?

L'usage d'insecticides est très néfaste et généralement mortel pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. D'autre part, l'usage de désherbants et d'engrais chimiques entraîne une régression globale de la flore spontanée (« mauvaises herbes », fleurs sauvages) qui sont très importantes pour l'alimentation des pollinisateurs.

En plus d'être toxiques pour la santé, ces produits laissent souvent des résidus polluants dans l'environnement. L'usage de pesticides chimiques est donc incompatible avec le maintien de la biodiversité, et surtout celui des insectes pollinisateurs.

Si une intervention est vraiment nécessaire, il faut donc choisir les techniques manuelles ou les produits biologiques.

Exemple 1 : Les insecticides sont très toxiques pour tous les insectes mais peuvent être remplacés par des méthodes de lutte biologique (larves de coccinelles, habitats abritant des prédateurs naturels, etc...)

Exemple 2 : Les herbicides empêchent le développement des plantes à fleurs, importantes pour les pollinisateurs. Il est possible de recourir à des méthodes non chimiques pour retirer les plantes dans les lieux où elles sont non désirées.



Pourquoi renoncer à développer des activités humaines entraînant la destruction des milieux naturels ?

Les pollinisateurs ne peuvent pas survivre sans le maintien de leurs plantes nourricières et leurs habitats de nidification. Le maintien des milieux naturels est donc primordial pour

leur protection et conservation.

Même de petits milieux qui paraissent insignifiants (talus de terre, friches, petites zones humides, etc...) peuvent avoir un rôle crucial dans le maintien d'une population de pollinisateurs. Les activités d'artificialisation des sols (bétonnage, goudronnage) et de destruction d'habitats (décharge sauvage, drainage, débroussaillage massif) sont donc incompatibles avec la préservation des pollinisateurs.





Cette mesure n'exclut pas la réalisation de petits aménagements, notamment des aménagements favorables aux pollinisateurs (murs de pierre sèche, petits talus, etc...) selon l'importance et l'influence de ceux-ci sur les milieux naturels.

Exemple 1 : Une fois que le sol est artificialisé (recouvert de béton par exemple) cette zone n'est plus disponible pour la nature et les insectes pollinisateurs. Dans nos pays, l'urbanisation est une des premières causes de destruction d'habitats, il faut donc éviter au maximum d'artificialiser de nouvelles surfaces et même, si possible, rendre ces espaces à la nature (remettre le sol à découvert).

Exemple 2 : Le drainage dans un terrain va assécher les sols et entraîner la disparition des habitats de milieux humides. Or, les zones humides sont des habitats en forte régression et d'une très grande importance pour la biodiversité et les pollinisateurs.

Pourquoi respecter la spontanéité de la vie sauvage ?

La régression des habitats et plantes spontanées est une des causes de déclin des pollinisateurs sauvages. Permettre à cette nature spontanée de réapparaître dans votre jardin est une action très importante. Cela implique de laisser la vie s'exprimer et évoluer au gré du temps et des techniques de gestion appliquées.

On privilégiera notamment les plantes qui poussent spontanément à celles plantées ou semées et on n'introduira pas d'animaux ou insectes sauvages, qui viendront d'eux-mêmes si les conditions leur conviennent.

Exemple 1 : Dans la nature, on ne retrouve pas les mêmes plantes partout. Ces dernières s'installent en priorité là où les conditions (type de sol, luminosité, climat) leur conviennent. Chez vous, les plantes qui s'installeront spontanément seront les mieux adaptées à votre contexte et seront celles qui s'en sortent le mieux ! Autant les favoriser !

Exemple 2 : Savoir quel insecte ou quelle plante a sa place quelque part (dans un jardin par exemple) est une question très complexe et l'être humain n'est pas toujours le mieux placé pour connaître la réponse. Il est donc important de laisser les insectes et autres animaux reconquérir spontanément votre jardin, car ils savent ce qui est essentiel à leur survie.



Pourquoi privilégier la plantation ou le semi de plantes sauvages de ma région ?

Nos pollinisateurs ont co-évolué avec les plantes sauvages de nos régions et ont avec elles un lien très étroit. De plus, celles-ci sont mieux adaptées au climat et aux types de sol locaux, elles sont donc plus résistantes que certaines plantes horticoles. Les légumes ou encore les arbres fruitiers régionaux ont aussi leur place car ils sont importants dans l'alimentation de certaines abeilles, syrphes ou papillons.

Privilégier les plantes indigènes est le meilleur moyen de fournir aux pollinisateurs une alimentation saine et durable.

Exemple 1 : Beaucoup de nos plantes horticoles utilisées massivement (c'est le cas des géraniums par exemple) ne permettent pas de nourrir les pollinisateurs. Elles ont été sélectionnées par l'homme pour leur couleur, leur forme, et ont souvent perdu la capacité à produire du nectar. Il est donc intéressant de remplacer ces plantes par des espèces ou variétés indigènes qui vont permettre de nourrir les pollinisateurs tout en fleurissant aussi l'environnement.

Exemple 2 : La chenille du papillon Aurore a besoin de la cardamine des prés pour se nourrir et se développer. La mélitte noircie, une abeille, butine uniquement de la salicaire pour nourrir sa progéniture. Le bourdon des landes ne peut pas faire vivre sa colonie sans la présence callune et de bruyère. Privilégier les plantes indigènes permet de sauvegarder ces espèces dont le destin est lié à la présence de leur plante hôte !

Pourquoi empêcher le développement des espèces exotiques invasives ?

Nos pollinisateurs sauvages ont co-évolué avec les plantes de nos régions. Or, les plantes invasives posent des problèmes écologiques en se développant au détriment de ces espèces indigènes. On renoncera absolument à l'introduction de plantes invasives. Si ces dernières sont déjà présentes, on veillera à empêcher leur propagation. Attention, l'élimination de ces plantes peut-être très complexe et prendre plusieurs années.





Certaines interventions peuvent même conduire à les dynamiser plutôt qu'à les éliminer. Des techniques permettent toutefois de limiter leur développement ou de les éradiquer localement.

La lutte contre les espèces est très difficile c'est pourquoi il faut surtout lutter contre leur dispersion et ne jamais les implanter volontairement.

Exemple 1 : Les bambous sont des plantes qui se dispersent très vite et prennent souvent la place d'autres plantes indigènes car ils sont plus compétitifs qu'elles. Comme cette plante ne produit pas de fleurs pour les pollinisateurs, c'est un double bilan négatif : disparition des plantes natives liées aux pollinisateurs et absence de ressources florales en remplacement !

Exemple 2 : Certains de nos pollinisateurs sauvages ne butinent qu'un seul type de fleur. C'est le cas par exemple de la Collète du Lierre qui ne butine que cette plante ! La présence de plantes invasives à fleur, comme par exemple la balsamine de l'Himalaya, peu nourrir certains pollinisateurs généralistes de manière ponctuelle. Mais son envahissement sera très néfaste pour tous les pollinisateurs qui ont besoin de leur plante hôte spécifique.

Pourquoi réaliser des actions volontaires ?

Si les actions précédentes sont un préalable essentiel, elles restent néanmoins des mesures minimalistes dont les effets peuvent être grandement améliorés par la réalisation de toute une série d'autres mesures qui seront adoptées de manière volontaire.

Ces actions volontaires sont des actions « en plus » à réaliser afin de favoriser les pollinisateurs dans votre jardin. Selon le contexte de votre lieu de vie et vos affinités, différentes actions peuvent vous convenir. Ces actions nécessitent des explications et des conseils approfondis que nous vous fournissons par le biais de fiches conseils.

Nous vous invitons à en réaliser au moins une, afin de concrétiser votre engagement pour les pollinisateurs.

